



MAIRIE  
DE  
SAINT-PIERRE DE MEZOARGUES  
13150

Téléphone : 04 90 43 93 42  
Télécopie : 04 90 43 90 33

## COMPTE-RENDU

### Conseil municipal de la commune de Saint-Pierre de Mézoargues du Lundi 17 Août 2020 à 18h00 en mairie

**Présents** : Muriel ANDRES, Jean-Christophe AUDIBERT, Florence DE CAMARET, Thibault KERHOAS, Sophie LAFFORGUE, Virginie SERVAN-SCHREIBER.

**Excusé(s)** : Laurie PONS, Sylvie GREGOIRE, Ghislain SABATIER

#### **Président de Séance** :

Jean-Christophe AUDIBERT

#### **Secrétaire de séance** :

Muriel ANDRES

Ouverture de la séance à 18h00

#### **Ordre du jour**

**Désignation d'un(e) secrétaire de séance :**

Muriel ANDRES

#### **1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du Vendredi 10 juillet 2020**

Demande de modification d'un élu pour que mention soit faite de son désaccord à l'arrêt des travaux de voirie.

**Vote à la majorité des membres présents et représentés.**

## **2) Délibération n°31/2020 : demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la DSIL pour le projet de régulation énergétique des bâtiments communaux**

Monsieur le premier adjoint rappelle aux conseillers le projet de régulation énergétique des bâtiments communaux. Ce dernier consiste à réaliser des travaux d'isolation des combles dans tous les appartements communaux et à installer des climatisations dans le préau, la salle de classe et l'appartement de l'école mais aussi dans le local mis à disposition de l'Association des Parents d'élèves.

La chaudière à fioul actuelle sera remplacée par ce nouveau système de climatisations réversibles. Les travaux devraient démarrer au dernier trimestre 2020.

Les devis réalisés pour ce projet sont estimés à 22 131,44 euros HT. La commune sollicite une aide de l'Etat, dans le cadre de la DSIL, pour un montant de 17 705,15 euros HT ce qui représente 80% du montant estimé des travaux. Si la commune obtient cette subvention, l'auto financement de la commune ne serait alors que de 4 426,29 euros HT.

**Vote à la majorité des membres présents et représentés.**

## **3) Délibération n°32/2020 : demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la DSIL pour le projet photovoltaïque sur le pan ouest du toit de l'ancienne cave coopérative de Saint-Pierre de Mézoargues**

Monsieur le premier adjoint remémore à l'assemblée le projet photovoltaïque sur le pan ouest du toit de l'ancienne cave coopérative de Saint-Pierre de Mézoargues. Ce projet est inscrit dans le cadre de la transition écologique du PETR du Pays d'Arles. L'objectif poursuivi est de réaliser et exploiter une centrale photovoltaïque dont l'électricité sera injectée sur le réseau public d'électricité.

Afin d'installer des panneaux photovoltaïques sur le pan ouest du toit de l'ancienne cave coopérative de Saint-Pierre de Mézoargues, la commune doit procéder à des travaux de renforcement de la charpente et notamment la pose de bacs aciers ; travaux à la charge de la Mairie.

L'installation de panneaux photovoltaïques quant à elle est à la charge des Centrales Villageoises du Pays d'Arles (CVPARL). Les travaux débuteraient le premier trimestre 2021 pour une durée de 4 à 6 semaines.

Le montant estimé des travaux à la charge de la commune s'élève à 74 106,43 euros HT. Ce coût englobe les études de renforcement de la charpente, le renforcement de la charpente découlant des études évoquées ci-dessus et les frais d'installation des bacs aciers hors onduleur et panneaux.

Afin de limiter le coût pour la collectivité, la commune souhaite demander une subvention DSIL à l'Etat pour un montant de 59 285,14 euros HT. Si cette subvention est accordée, l'autofinancement de la commune ne serait plus que de 14 821,29 € HT soit 20% du montant total des travaux.

**Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## **4) Délibération n°33/2020 : Subventions au CCAS et aux associations**

Par délibération n°14/2020 en date du 18 juin 2020, il a été voté l'attribution de subventions au CCAS et à diverses associations pour un montant total de 5 500 €. Monsieur le premier adjoint propose d'allouer les sommes suivantes :

CCAS	1 000.00 €
Association des médaillés militaires	100.00 €
Saint Pierre Manifestations	500.00 €
Association des parents d'élèves de l'école	1 000.00 €
Association des anciens élèves de l'école	500.00 €
Club Lou San Peiren	500.00 €
Pompiers Tarascon	100.00 €
Association de chasse	100.00 €
Association Agriculteur en difficulté	100.00 €
<b>Total Associations</b>	<b>2 900.00 €</b>
<b>Total CCAS et Associations</b>	<b>3 900.00 €</b>

**Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**5) Délibération n°34/2020 : Désignation des délégués aux syndicats et autre groupement intercommunal**

La commune de Saint-Pierre de Mézoargues doit désigner des représentants dans 3 groupements à savoir le SMED, le SCOT et la CLECT. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme, à l'unanimité des membres présents et représentés les élus suivants :

- SMED

Titulaire : PONS Laurie

Suppléant : DE CAMARET Florence

- SCOT

Titulaire : PONS Laurie

Suppléant : GREGOIRE Sylvie

- CLECT

Titulaire : PONS Laurie

Suppléant : AUDIBERT Jean-Christophe

**Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**6) Questions diverses :**

- Travaux de la Mairie, reliquat de 4000.00 € pour d'autres travaux
- Problème de guêpes à la borne de recharge des véhicules électriques.
- Distribution des sacs jaunes
- Rapport du Conseil d'Ecole
- Elagage des arbres qui gênent les véhicules sur la chaussée

Fin de séance à 19h30.